

Réduction des méfaits dans les milieux de soins en santé mentale

28 novembre 2024

Zoom et Amphithéâtre Pierre-Péladeau du CHUM

PROGRAMME DÉTAILLÉ



Pour information: activite.scientifique.cectc.chum@ssss.gouv.qc.ca
Pour en apprendre davantage sur le CECTC: troublesconcomitants.ca

Inscrivez-vous

À propos de l'Activité scientifique

Bienvenue à la 6^e édition de l'Activité scientifique annuelle du CECTC, une journée dédiée à repenser et à transformer nos approches intégrées en matière de santé mentale et de dépendance. Imaginez un espace où les acteurs du domaine des troubles concomitants se rassemblent pour débattre, réfléchir et catalyser le changement. C'est un carrefour d'idées où les interrogations surgissent et les bonnes pratiques de demain sont forgées collectivement.



Que vous soyez intervenant du réseau public, du milieu communautaire, gestionnaire, professeur, décideur, professionnel, personne avec une expérience vécue, proche, étudiant ou chercheur, ce congrès s'adresse à vous!

C'est ici que votre voix peut façonner les soins du Québec de demain!

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET ORGANISATEUR 2024

(En ordre alphabétique)

Maribele Alayo Santa Cruz

Coordonnatrice des communications et des partenariats
CECTC

Karine Bertrand

Vice-présidente
CECTC

Isabelle Boisvert

Experte concernée et responsable des partenariats par et pour
ICRIS-CRISM

Catherine de Montigny

Médecin spécialisée en dépendance
CHUM

Karine Gaudreault

Travailleuse sociale et professeure adjointe
Université de Sherbrooke

Hann-Dolf Jacques

Expert concerné et pair aidant
Société québécoise de la schizophrénie

Didier Jutras-Aswad

Président
CECTC

Martin Pagé

Directeur général
Dopamine

Jane Ramil

Technicienne en administration
CECTC

Louis Rousseau

Directeur DSMDI – Adulte
CISSS des Laurentides

Leila Skalli

Psychiatre
CIUSSS de la Capitale-Nationale

Le thème de la journée

Cette année, nous plaçons la réduction des méfaits et son intégration dans les milieux de soins en santé mentale au cœur de nos réflexions. Cette approche, fondée sur le pragmatisme et l'humanisme, nous pousse à réévaluer nos interventions, à relever les défis de l'implantation, et à considérer comment chaque action peut contribuer à transformer le continuum de soins en troubles concomitants.

À travers des discussions et des échanges dynamiques, ce programme vous invite à explorer où nous en sommes quant à l'intégration des pratiques de réduction des méfaits dans les milieux de soins en santé mentale.

Quels sont les obstacles et défis rencontrés? Comment aligner nos actions avec les valeurs fondamentales de cette approche en 2024? Que disent les données probantes? Et bien plus.

Chaque échange sera l'occasion de semer des idées, d'ouvrir des débats, de questionner et surtout, de déclencher des actions concrètes!

~~~~~ *Une attestation de présence sera remise aux participants* ~~~~~





8h

## Accueil, café et viennoiseries offerts

9h00

## Mot de bienvenue

**Didier Jutras-Aswad**

Président du CECTC

### OBJECTIFS

- Identifier quelques enjeux d'actualités liés aux troubles concomitants et illustrant certains défis de l'intégration de la réduction des méfaits.
- Contextualiser l'importance de la réduction des méfaits pour améliorer la qualité des services offerts.

## Mot du directeur national des services en santé mentale et en psychiatrie légale

**Pierre Bleau**

9h15

## Réduction des méfaits, une perspective de santé publique : Concepts-clés, rétrospective et défis contemporains

**Carole Morissette**

Médecin responsable du Service en réduction des méfaits liés aux drogues, Direction régionale de santé publique de Montréal

### OBJECTIFS

- Présenter l'origine, le cadre conceptuel et les principes de la réduction des méfaits.
- Décrire l'évolution de l'implantation des stratégies de réduction des méfaits selon une perspective de santé publique.
- Cerner certains défis et opportunités en faveur d'une meilleure continuité dans la trajectoire de services.

*Présentation : 35 minutes*

*Période de questions : 10 minutes*

10h

## Continuum de la réduction des méfaits et les défis de son implantation dans les milieux de soins en santé mentale (panel)

**Any Brouillette**

Conseillère en éthique, CIUSSS du Centre-Sud de Montréal

**Karine Charette**

Gestionnaire, Services de santé et de réadaptation chez Gouvernement du Canada, Service correctionnel du Canada

**Kevin Doiron**

Intervenant psychosocial, Expert concerné

**Louis-Philippe Gingras**

Pair aidant, Unités de traitement et de réadaptation intensive (UTRI), Institut universitaire en santé mentale de Montréal

**Jade Langlois**

Infirmière clinicienne, Institut Universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ)

**Mario Noël**

Coordonnateur clinique, Centre L'Entre-Toit

### OBJECTIFS

- Identifier les principaux obstacles systémiques à l'implantation de la réduction des méfaits (RDM) dans les milieux de soins en santé mentale.
- Évaluer les obstacles liés à la préparation des intervenants et des organisations à l'application de la RDM dans le contexte de troubles concomitants.
- Explorer des dilemmes cliniques et éthiques rencontrés par les gestionnaires et intervenants dans la mise en œuvre de la RDM.

*Échanges et discussion : 70 minutes*

11h10

## Pause santé – visite des kiosques RDM (30 minutes)

11h40

## Opioides, stimulants et réduction des méfaits : Données probantes et enjeux contemporains

**Julie Bruneau**

Médecin-chercheure, CRISM-ICRIS

### OBJECTIFS

- Examiner les principaux risques et méfaits liés à l'usage des opioïdes et des stimulants.
- Connaître les données probantes sur les pratiques de réduction des méfaits en lien avec la consommation d'opioïdes et de stimulants, en particulier en relation avec l'injection.
- Illustrer les pistes de solution à partir d'applications provenant de d'autres milieux.

*Présentation : 35 minutes*

*Période de questions : 10 minutes*

12h25

## Dîner (75 minutes)

13h40

## Réduction des méfaits liés à l'usage d'alcool et du cannabis dans un contexte de trouble de santé mentale

**Didier Jutras-Aswad**

Psychiatre, chercheur, CHUM, Université de Montréal

### OBJECTIFS

- Comprendre les principaux facteurs modulant les risques liés à l'usage d'alcool et de cannabis.
- Connaître les principales approches de réduction des méfaits liés à l'usage d'alcool et de cannabis.
- Discuter des données probantes sur l'efficacité des programmes de réduction des méfaits liés à ces substances en contexte de troubles concomitants.

*Présentation : 35 minutes*

*Période de questions : 10 minutes*

14h25

## Pause-santé (20 minutes)

14h45

## Co-construire un milieu adapté : pistes d'actions et de solutions entre les acteurs clés (panel)

**Alexandre Berthelot**

Directeur des Services Communautaires, CACTUS Montréal

**Simon Dubreucq**

Psychiatre, CHUM

**David Gaulin**

Directeur des programmes santé mentale et dépendance, CISSS de la Montérégie-Ouest

**Diane Harvey**

Directrice générale, AGRP-SM

**Catherine Perron**

Éthicienne, CISSS de Laval

**Barbara Rivard**

Intervenante, Méta d'Âme

### OBJECTIFS

- Favoriser une meilleure compréhension des défis et des opportunités d'implantation des bonnes pratiques de réduction des méfaits dans les milieux de soins en santé mentale;
- Identifier les principaux messages clés de la journée quant aux meilleures stratégies pour accélérer l'implantation de ces pratiques ;
- Mettre en évidence quelques recommandations à retenir pour l'avenir qui peuvent être appliquées auprès des acteurs impliqués auprès des personnes vivant avec des troubles concomitants.

*Échanges et discussion : 70 minutes*

15h55

## Remise de prix (Reconnaissance, Intégration et Horizon-Jeunesse)

**Pamela Lachance-Touchette**

Directrice générale, CECTC

16h05

## Mot de la fin et évaluation de l'activité

**Karine Bertrand**

Vice-présidente, CECTC, Institut universitaire sur les dépendances, Université de Sherbrooke

16h10

## Cocktail et réseautage

### ANIMATRICE DE LA JOURNÉE

**Valérie Borde**

Journaliste scientifique, Centre Déclic



Pendant les pauses, venez rencontrer les représentants à leurs kiosques. Ils ont très hâte de vous parler!

**CRISM-ICRIS**

**DOPAMINE**

**Educ'Alcool**

**ESCODI**

**GRIP**

**L'Anonyme**

**Inscrivez-vous**



# PRIX INTÉGRATION

## UN PRIX POUR SOULIGNER VOTRE ENGAGEMENT

Vous connaissez quelqu'un ou une équipe dans le réseau de la santé et des services sociaux ou du milieu communautaire qui oeuvre à intégrer les soins et les services offerts aux personnes vivant avec des troubles concomitants?

### C'est le moment de les mettre en lumière!

Soumettez leur candidature pour le prix Intégration qui sera remis le 28 novembre 2024. Une belle occasion de reconnaître et de célébrer les efforts qui changent la culture de soins.

[Soumettre une candidature](#)

## Renseignements généraux

### PRÊT·E À VOUS INSCRIRE?

C'est simple et rapide. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne via ce lien :

[Inscription à l'activité scientifique – 6<sup>e</sup> édition](#)



**Tarifs : 30 \$** (taxes non incluses)

#### Facturation pour les groupes :

Si vous souhaitez une facture au nom de votre organisation pour une inscription en groupe, remplissez le [formulaire suivant](#) et [contactez-nous](#) pour connaître les prochaines étapes.

**Vous pouvez choisir de participer :**

#### En présentiel

Amphithéâtre Pierre-Péladeau du CHUM  
1050 R. Saint-Denis, Montréal, QC H2X 3J4

Date limite d'inscription (présentiel) : **21 novembre 2024**

#### En virtuel

Via ZOOM. Le lien de connexion vous sera envoyé par courriel quelques jours avant l'événement.

Date limite d'inscription (virtuel) : **26 novembre 2024**

**Si vous avez une expérience vécue ou êtes un·e proche concerné·e par ces enjeux, contactez-nous au 514 575-9573 pour obtenir une entrée gratuite.**

## HÉBERGEMENT

**Vous venez de l'extérieur de la région du grand Montréal pour vivre l'expérience CECTC?** On a pensé à tout! Un bloc de chambres est disponible dans un hôtel à proximité :

→ **Hôtel ZERO1**

1 Boulevard René-Lévesque Est  
Montréal, QC H2X 3Z5, Canada

Pour réserver, **cliquez ici** (code : CECTC2024) ou appelez le 1 855 301-0001; n'oubliez pas de mentionner que vous participez au congrès du CECTC. Assurez-vous de réserver avant le **1<sup>er</sup> novembre 2024 pour bénéficier du tarif préférentiel.**

## STATIONNEMENT

**P**

Des places de stationnement sont disponibles au **1000, rue Saint-Denis** en dessous de l'amphithéâtre. Les frais sont à la charge des participants.

## REMBOURSEMENT

Un imprévu? Pas de souci, il suffit de nous prévenir par écrit. Pour obtenir un remboursement, envoyez-nous un courriel à [activite.scientifique.cectc.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:activite.scientifique.cectc.chum@ssss.gouv.qc.ca) avant le **21 novembre 2024**, soit 7 jours avant l'événement. **Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.**

Vous pouvez également transférer votre billet à un collègue. Il suffit de nous prévenir par courriel avec ses coordonnées (nom complet, adresse courriel) et on s'occupe du reste.

## EN COLLABORATION AVEC



La modération a bien meilleur goût.



**L'ANONYME**

**IUD** INSTITUT  
UNIVERSITAIRE SUR LES  
DÉPENDANCES

## ACCREDITATION

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Déclaration de formation continue au Collège des médecins du Québec : Les médecins qui participent à cette activité peuvent déclarer 4.5 heure(s) de développement professionnel reconnu dans la catégorie A, sous l'onglet « Activité reconnue par un organisme québécois agréé en formation continue ».

La présente activité est une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1), au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; elle a été approuvée par la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour un maximum de **4.5 heure(s)**.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de **4.5 heure(s)**.

Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.

